



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GRANGE L'ÉVÊQUE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2024/07

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin à 18 heure 30, le comité syndical de Grange l'Évêque étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis PHILIPPE, président.

Etaient présents :

Marie-Laure HRVOJ, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU
Dominique FLEURET, Angélique DROCOURT

en exercice : 8
présents : 6
votants : 6

Ont donné pouvoir : Nicolas MENNETRIER à Marie-Laure HRVOJ, Pascale SEVERIN à Angélique DROCOURT

Absents : Laure THOYER, David VINCENT

Dates :

de convocation : 5/06/2024
d'affichage : 5/06/2024

Il a été procédé, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité syndical ; M. Annie SALAMI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Objet : VENTE DU VEHICULE DU SYNDICAT

M. le président expose :

Le Citroen Berlingo utilisé par l'agent technique est en circulation depuis 1998 soit 26 ans, et totalise 164 000 kms. Différents problèmes surviennent actuellement : panne de serrure, fuites de liquide de refroidissement et d'huile moteur, fuite à l'échappement, courroie alternateur patine, âge de l'embrayage inconnu...

Compte tenu de la valeur résiduelle du véhicule, il semble qu'il ne soit pas rationnel de se lancer dans un programme de remise en état qui pourrait rapidement se révéler très onéreux.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical :

AUTORISE le président à vendre le véhicule CITROEN BERLINGO immatriculé : 6973 PE 10.

DIT que la vente pourra se faire de gré à gré ou par reprise du véhicule lors de l'achat d'un nouveau véhicule.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	6	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire

Annie SALAMI

Le président,

Denis PHILIPPE